

Texte de 4^e de couverture

BEAUCOUP a été dit sur l'offensive économique du « grand tournant néolibéral » et ses conséquences sur le système de protection sociale : réduction des sécurités, retour de la vulnérabilité sociale... On a beaucoup moins souligné ce que l'on peut appréhender comme l'autre face de ce phénomène : l'irruption dans le champ des politiques sociales de la philosophie des droits de l'homme dont la notion centrale de dignité est en passe de devenir le nouveau référentiel. Elle est au principe des changements qui affectent l'État social sous les coups de l'économisme ambiant. La visée organisatrice de la société, l'ambition d'une émancipation individuelle et collective qu'il portait, laissent place à une visée correctrice des « défaillances » du marché. Sa source de légitimité est désormais moins puisée dans un projet politique de « faire société » que dans une volonté affichée, revendiquée d'attribuer des droits à des individus qui paraissent de plus en plus affranchis des exigences du collectif. Telle semble être la mutation majeure qu'a connue l'État social depuis les trois dernières décennies.

Le présent ouvrage entend prendre la mesure de ces mutations à partir des transformations du droit du travail dans ses deux fonctions, celle de codification des relations professionnelles et celle de facilitation d'accès au marché du travail *via* les politiques de l'emploi. Au-delà, c'est à une réflexion sur la place du droit dans notre société, sur ses usages politiques et sociaux, que l'auteur nous convie.